

4.2 Objectifs du projet

Installation d'un jeune agriculteur en volailles label bio

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux comprendra 2 phases :

- une phase terrassement pour les 3 bâtiments et leurs accès
- une phase construction pour les 3 poulaillers

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

les principales activités de la phase exploitation seront :

- livraison des poussins en début d'élevage
- livraison des aliments par camions durant la phase élevage
- nettoyage des bâtiments en fin de bande (tracteurs avec fouche et remorques)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

l'élevage est soumis à déclaration - rubrique 2111, élevage de volailles -

la construction des 3 poulaillers est soumise à autorisation d'urbanisme (permis de construire)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface construite = 1612 m2 comprenant 3 poulaillers de 520 m2 et 1 local technique de 50 m2	
Emprise du projet (constructions avec accès et circulation) = 5 500 m2	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

NOIRÉ
79150 VOULMENTIN

Coordonnées géographiques¹

Long. - 0° 53' 00" 20 Lat. 49° 00' 00" 15

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apports extérieurs pour le terrassement et les accès
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espace agricole pour faire le l'agriculture (bâtiments d'élevages)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accès des tracteurs et des camions de livraison d'aliments
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruits ponctuels des tracteurs et des camions de livraison

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	production de fumier de volaille (gestion par plan d'épandage réalisé avec la déclaration d'élevage)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Aucune mesure particulière nécessaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La construction de ces 3 poulaillers n'engendre pas de nuisances particulières. Il s'agit d'un élevage de poulets label biologique avec parcours extérieurs de 2 ha par poulailler d'où l'emprise foncière globale supérieure à 5 ha.

Il n'y a pas nécessité que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale complémentaire de celle déclarée lors de la déclaration ICPE.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pièce jointe : dossier de permis de construire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

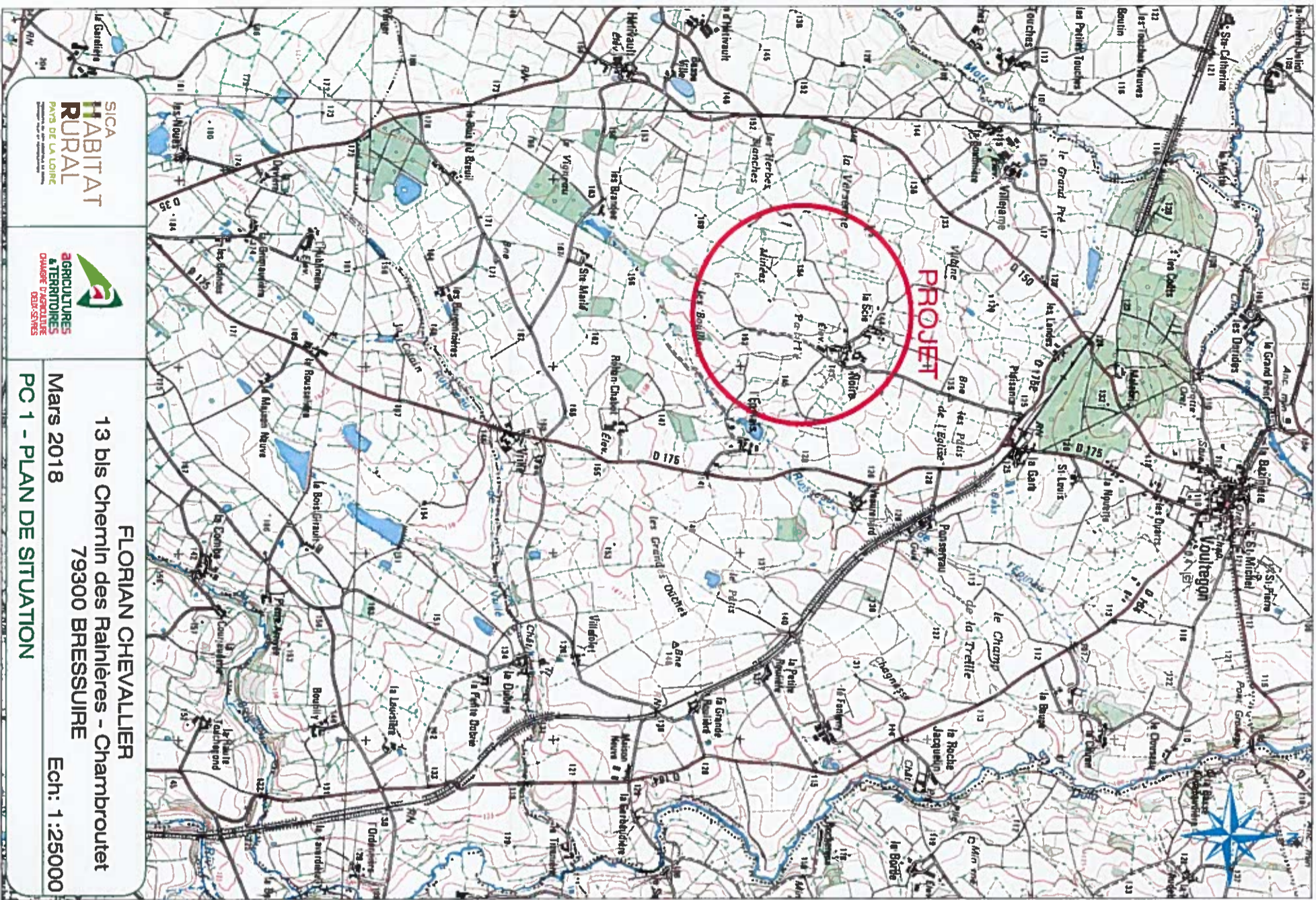
Voulmentin

le, 23 mars 2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



SICA
**HABITAT
RURAL**
PAYS DE LA LOIRE

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DEUX-SEVRES

FLORIAN CHEVALLIER
13 bis Chemin des Rainières - Chambroutet
79300 BRESSUIRE
Ech: 1:25000
Mars 2018
PC1 - PLAN DE SITUATION

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DEUX-SEVRES



**bâtiments
CONSTRUIRE**
Nos idées

Projet de construction de trois poulaillers et d'un local technique

PC1 ; PC2 ; PC3 ; PC4 ; PC5 ; PC6 ; PC7 ; PC8



Maitre d'ouvrage :

M. Florian CHEVALLIER
13 bis Chemin des Rainières
CHAMBROUTET
79300 BRESSUIRE

Lieu du projet :

Noiré
79150 VOULMENTIN

Conception : Christian BALLOY Architecte DPLG & Christophe BÉALLU
Dessins : **Olivier NOURIGEON**

Mars 2018



Chambre d'agriculture
Maison de l'agriculture – CS 80004
79231 PRAHECQ cedex
05 49 77 15 15
christophe.beallu@deux-sevres.chambagri.fr

SICA
**HABITAT
RURAL**
PAYS DE LA LOIRE

Architecte :
Christian BALLOY
Architecte
SICA HR Pays de la Loire
9, rue André-Barnaud - CS70510
49105 ANGERS Cedex 2
Tél 02-41-18-61-95

Département :
DEUX-SEVRES
Commune :
VOULMENTIN

Section : D
Feuille : 356 D 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 13/03/2018
(fuseau horaire de Paris)

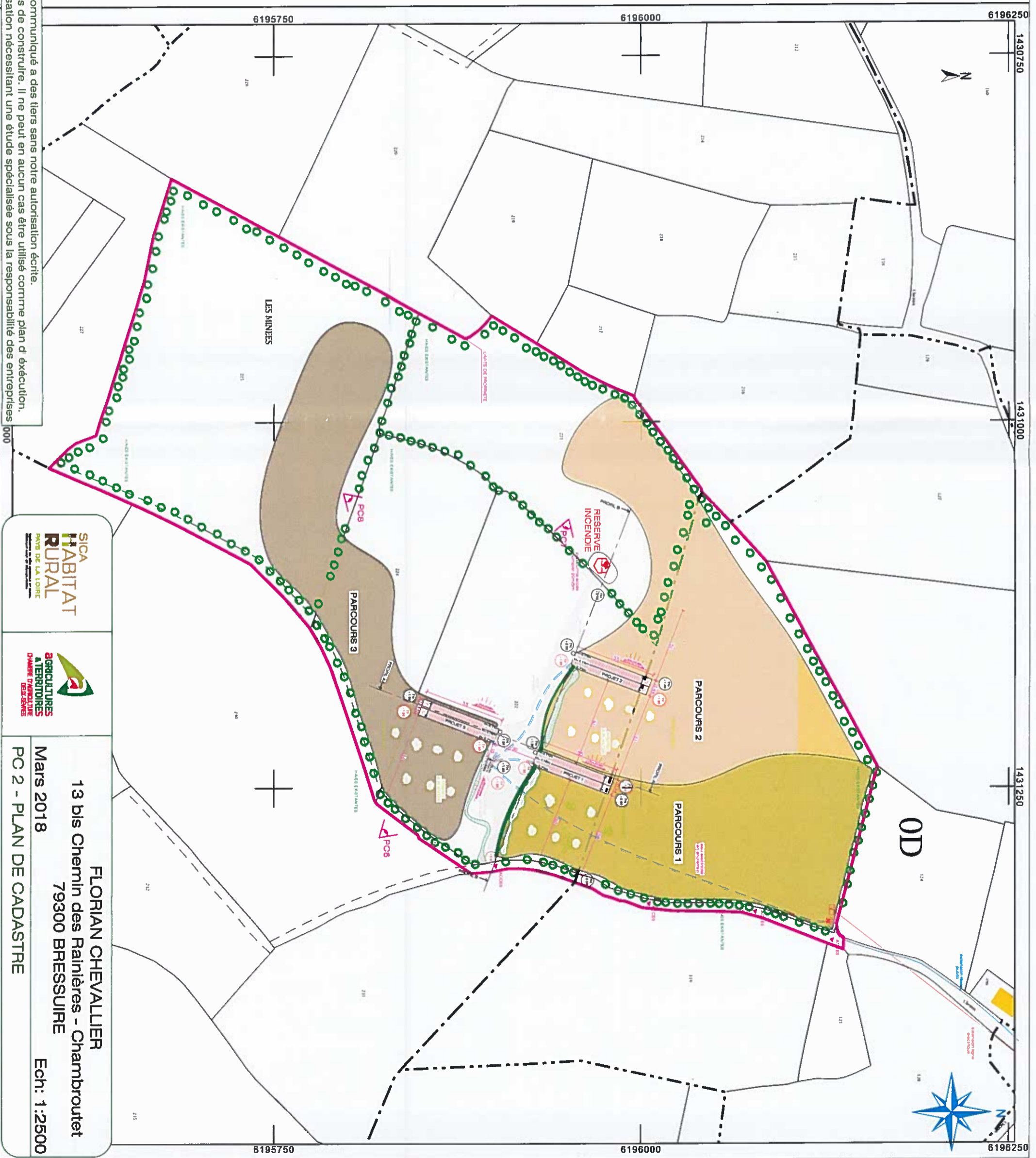
Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
PTGC
171 Avenue de Paris B.P. 59126 79061
79061 NIORT CEDEX 9
tél. 05 49 09 98 65 -fax
plgc.deux-sevres@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Ce plan est réalisé uniquement pour l'obtention du permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution.
Les côtes de construction ne sont qu'indicatives, sa réalisation nécessitant une étude spécialisée sous la responsabilité des entrepreneurs [000]



SICA
HABITAT RURAL
PAYS DE LA LOIRE

AGRICULTURES
A TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DEUX-SEVRES

FLORIAN CHEVALLIER
13 bis Chemin des Rainières - Chambroutet
79300 BRESSUIRE
Mars 2018
PC 2 - PLAN DE CADASTRE
Ech: 1:2500

PARCOURS 2

PARCOURS 1

PARCOURS 3

RESERVE INCENDIE

plateforme accès
compteur 20m/5m

PROFIL B

PROFIL A

PROFIL A

PROFIL B

eau électricité
en souterrain

119

231



Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Ce plan est réalisé uniquement pour l'obtention du permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution.
Les côtes de construction ne sont qu'indicatives, sa réalisation nécessitant une étude spécialisée sous la responsabilité des entreprises.

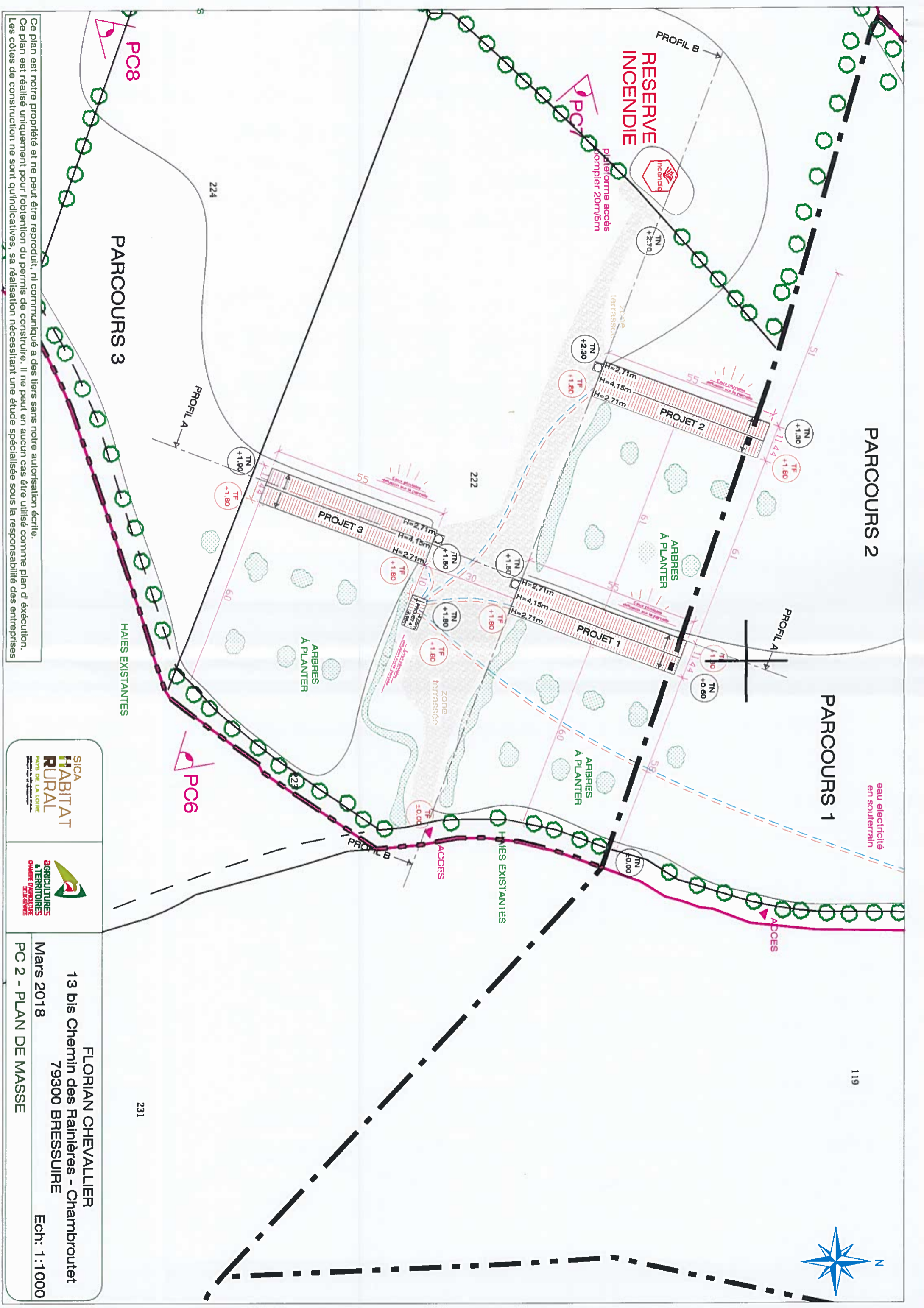
SICA HABITAT RURAL
PARC DE LA LOIRE

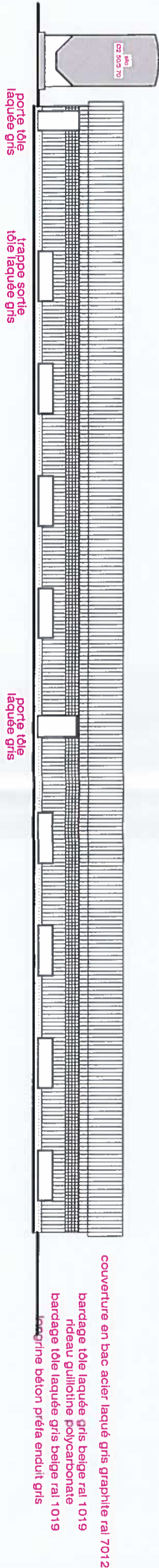
AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SEVRE

FLORIAN CHEVALLIER
13 bis Chemin des Rainières - Chambroutet
79300 BRESSUIRE

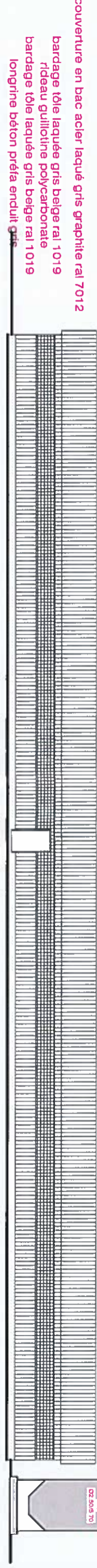
Mars 2018
PC 2 - PLAN DE MASSE

Ech: 1:1000



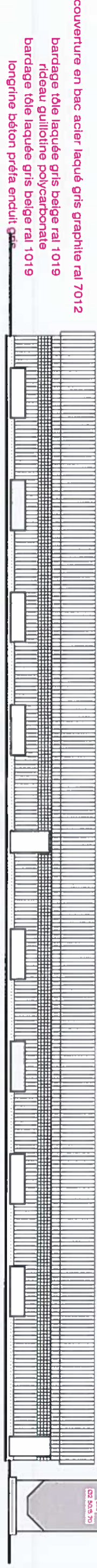


est

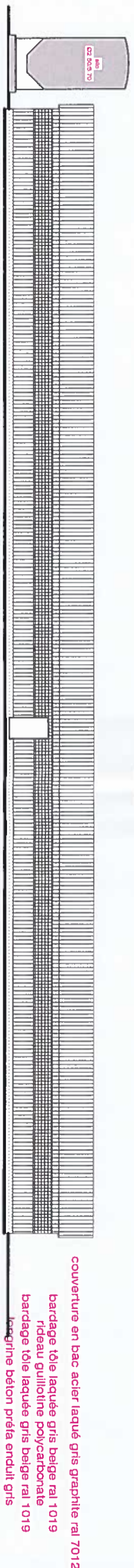


ouest

PROJETS 1 & 2



est



ouest

PROJET 3

couverture en bac acier laqué gris graphite ral 7012

bardage tôle laquée gris beige ral 1019
rideau guillotine polycarbonate
bardage tôle laquée gris beige ral 1019
longrine béton préfa enduit gris

porte tôle laquée gris

porte tôle laquée gris

trappe sortie tôle laquée gris

couverture en bac acier laqué gris graphite ral 7012

bardage tôle laquée gris beige ral 1019
rideau guillotine polycarbonate
bardage tôle laquée gris beige ral 1019
longrine béton préfa enduit gris

porte tôle laquée gris

couverture en bac acier laqué gris graphite ral 7012

bardage tôle laquée gris beige ral 1019
rideau guillotine polycarbonate
bardage tôle laquée gris beige ral 1019
longrine béton préfa enduit gris

porte tôle laquée gris

couverture en bac acier laqué gris graphite ral 7012


bardage tôle laquée gris beige ral 1019
rideau guillotine polycarbonate
bardage tôle laquée gris beige ral 1019
longrine béton préfa enduit gris

porte tôle laquée gris


trappe sortie tôle laquée gris

porte tôle laquée gris

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit, ni communiqué a des tiers sans notre autorisation écrite.
Ce plan est réalisé uniquement pour l'obtention du permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution.
Les côtes de construction ne sont qu'indicatives, sa réalisation nécessitant une étude spécialisée sous la responsabilité des entreprises



SICA
HABITAT RURAL
PARIS DE LA LOIRE

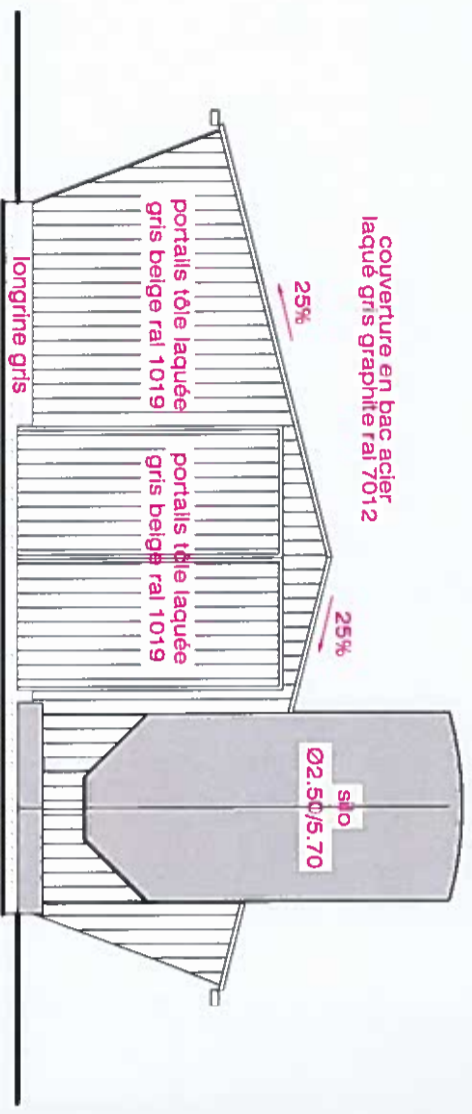


AGRICULTURES
A TERRAINES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA SEINE

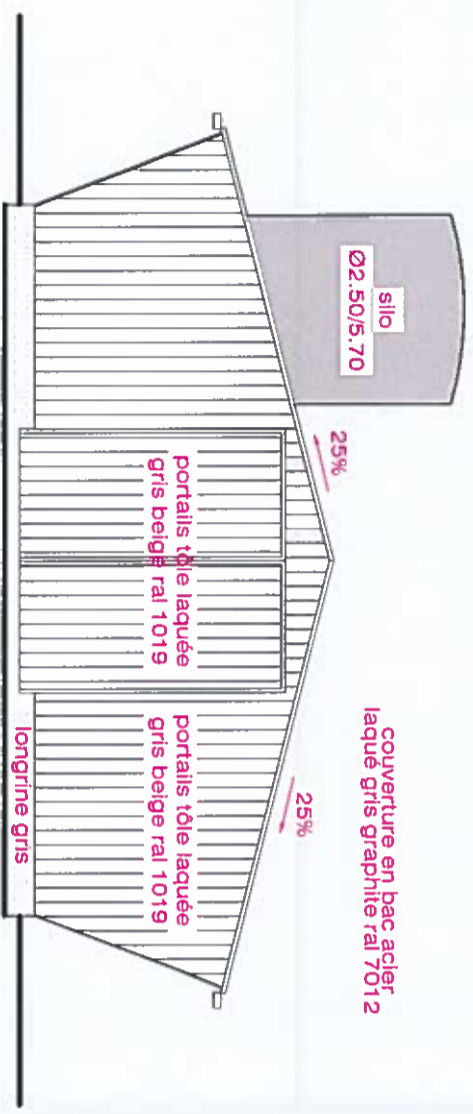
FLORIAN CHEVALLIER
13 bis Chemin des Rainières - Chambroutet
79300 BRESSUIRE

Mars 2018
PC 5 - FAÇADES

Ech: 1:200

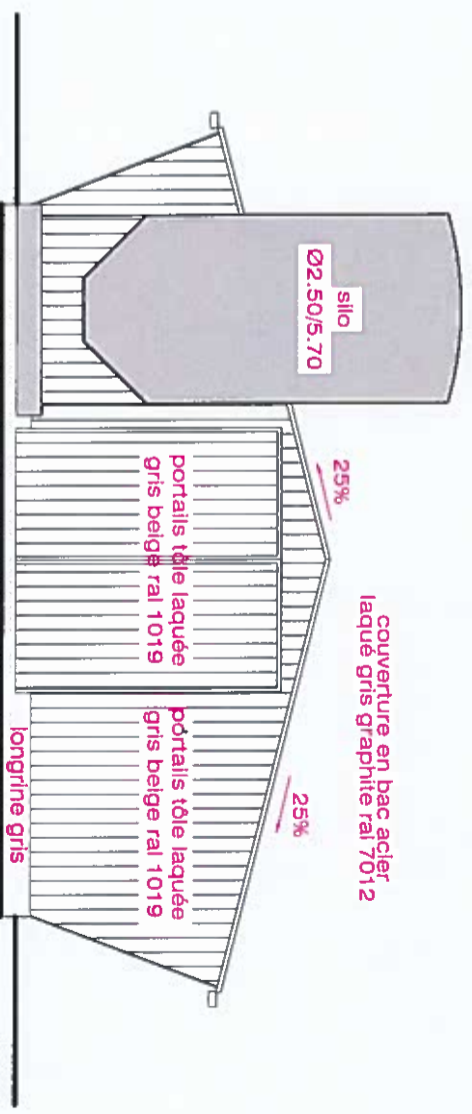


nord

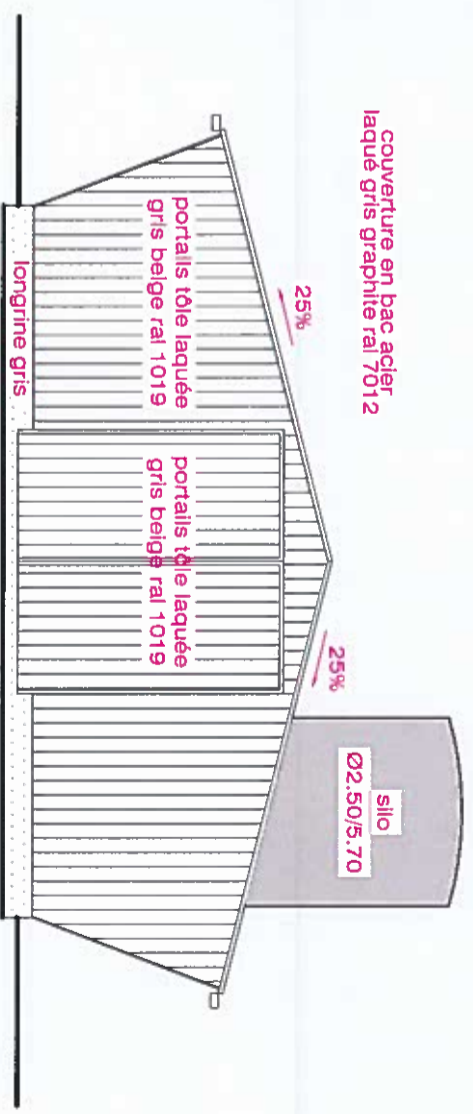


sud

PROJET 3



sud

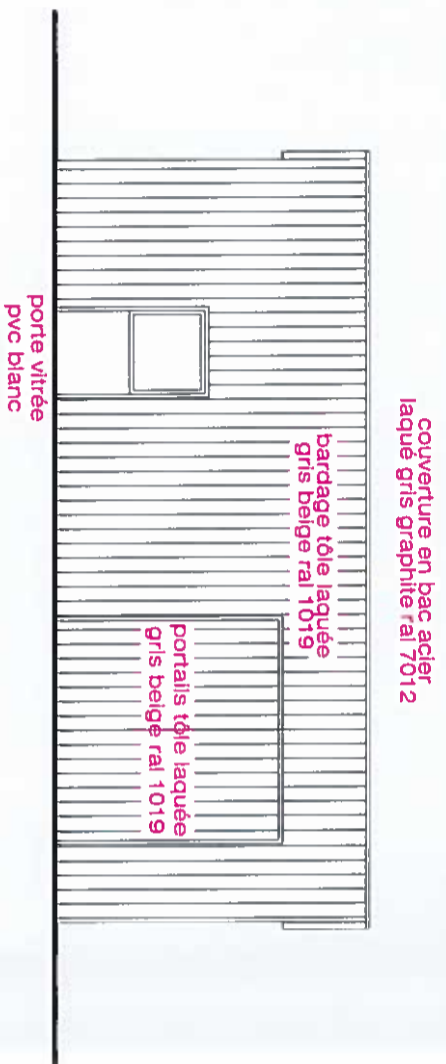


nord

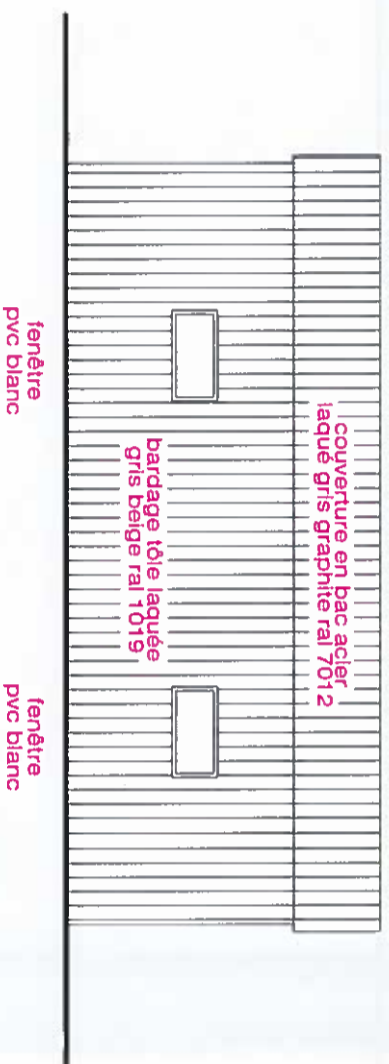
PROJETS 1 & 2

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
Ce plan est réalisé uniquement pour l'obtention du permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution.
Les côtes de construction ne sont qu'indicatives, sa réalisation nécessitant une étude spécialisée sous la responsabilité des entreprises

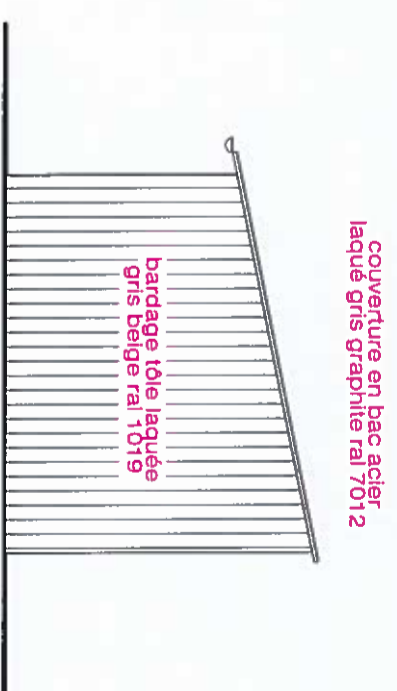
		<p>FLORIAN CHEVALLIER</p> <p>13 bis Chemin des Rainières - Chambroutet</p> <p>79300 BRESSUIRE</p>
		<p>Mars 2018</p> <p>PC 5 - PIGNONS</p> <p>Ech: 1:100</p>



nord

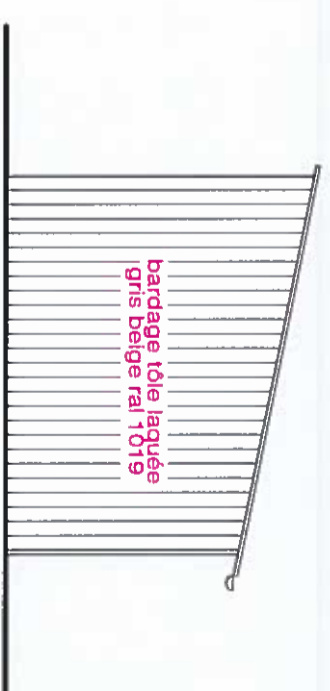


sud



est

couverture en bac acier
laqué gris graphite ral 7012



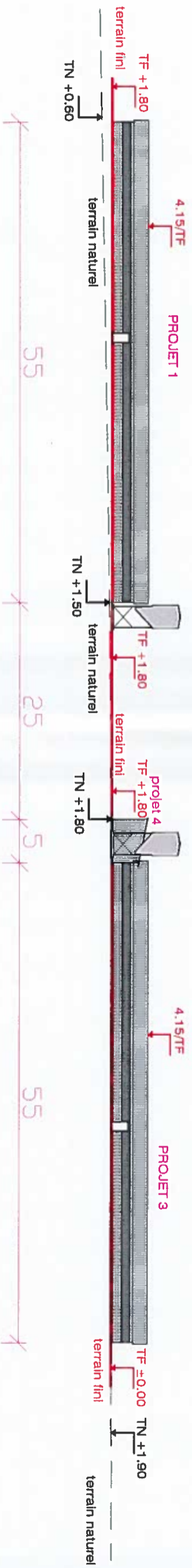
ouest

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit, ni communiqué a des tiers sans notre autorisation écrite.
Ce plan est réalisé uniquement pour l'obtention du permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution.
Les côtes de construction ne sont qu'indicatives, sa réalisation nécessitant une étude spécialisée sous la responsabilité des entreprises

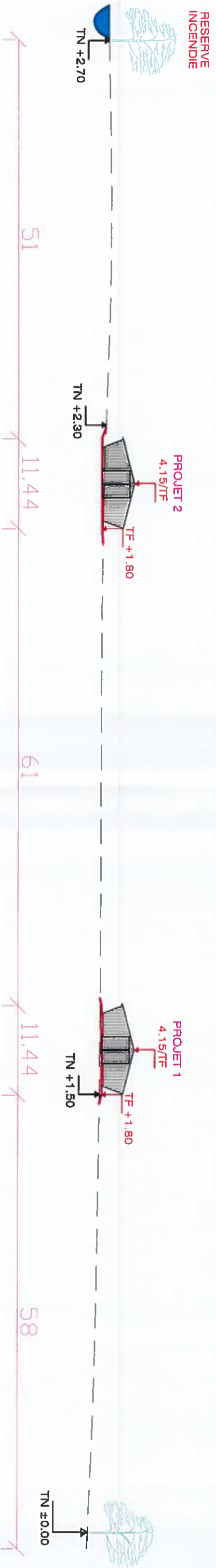
SICA
HABITAT
RURAL
PAYS DE LA LOIRE
Département de la Loire-Atlantique

AGRICULTURES
à TERRITOIRES
CHAMBRÉ PAYSANNE
DEUX-SÈVRES

FLORIAN CHEVALLIER
13 bis Chemin des Rainières - Chambroutet
79300 BRESSUIRE
Mars 2018
PC 5 - FAÇADES & PIGNONS PROJET 4
Ech: 1:100



PROFIL A



PROFIL B

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.
 Ce plan est réalisé uniquement pour l'obtention du permis de construire. Il ne peut en aucun cas être utilisé comme plan d'exécution.
 Les côtes de construction ne sont qu'indicatives, sa réalisation nécessitant une étude spécialisée sous la responsabilité des entreprises

		FLORIAN CHEVALLIER 13 bis Chemin des Rainières - Chambroutet 79300 BRESSUIRE
Mars 2018 PC 3 - PROFIL		Ech: 1:500



PC 4

Le volet paysager et sa notice :

Le projet se situe sur la commune de VOULMENTIN, au lieu-dit « Noiré ».

Le projet consiste en la construction de 3 poulaillers label bio (projets 1, 2 et 3) et d'un local technique (projet 4).

Terrain :

La construction aura lieu sur une parcelle actuellement en prairie.

Un léger remblaiement sera nécessaire pour mettre le terrain au niveau pour chaque poulailler. L'emprise sera d'environ 6000 m² pour les 3 constructions, les accès et les abords.

Accès, abords, plantations :

L'accès est déjà existant par la voie communale qui arrive au village de « Noiré ». Un chemin d'accès situé sur l'emprise foncière du projet existe jusqu'à l'entrée de la parcelle, il sera élargi et réempierré.

Les abords seront stabilisés pour permettre l'accès aux tracteurs et camions de livraison d'aliments.

La parcelle est déjà arborée en limite, des plantations complémentaires seront réalisées autour des poulaillers et dans les parcs de parcours des volailles. Chaque bâtiment est connecté à 2 ha de prairie pour le parcours des volailles

Bâtiments :

- Poulaillers (projets 1,2 et 3) :

Les 3 bâtiments seront identiques.

Il s'agira de 3 bi pente en charpente métallique avec une couverture en bac acier de couleur gris trafic (ral 7022).

Les façades seront traitées de la manière suivante : murs en béton préfabriqué, bardages en panneaux sandwich isolés en tôles laquées de couleur gris beige (ral 1019), ventilation par un rideau guillotine translucide en polycarbonate bleuté.



Les pignons seront en tôles laquées isolées type panneaux sandwich de couleur gris beige.
Les portails seront en tôles laquées isolées gris beige (ral 1019).

- Local technique (projet 4) :

Ce sera un mono pente en charpente métallique avec une couverture en bac acier gris comme celle des poulaillers.

Les 2 façades et les 2 pignons, ainsi que les portails, seront bardés avec des tôles laquées isolées de couleur gris beige.

La porte et les fenêtres seront en PVC blanc.

Sécurité incendie :

Une marre présente sur le site servira de réserve incendie. Elle sera recrusée pour atteindre une capacité de 300 m³. L'accès sera aménagé et empierré pour l'accès des camions de pompiers.

Eau et électricité :

L'eau proviendra d'une extension du réseau public depuis le village de Noiré ; ensuite elle arrivera en souterrain sur l'emprise foncière du projet au local technique.

L'électricité viendra du village de Noiré (extension du réseau public jusqu'à la limite de propriété du projet).

Règlementation de l'élevage :

Ces poulaillers relèvent des Installations classées – rubrique 2111 – élevage de volailles soumis à déclaration.

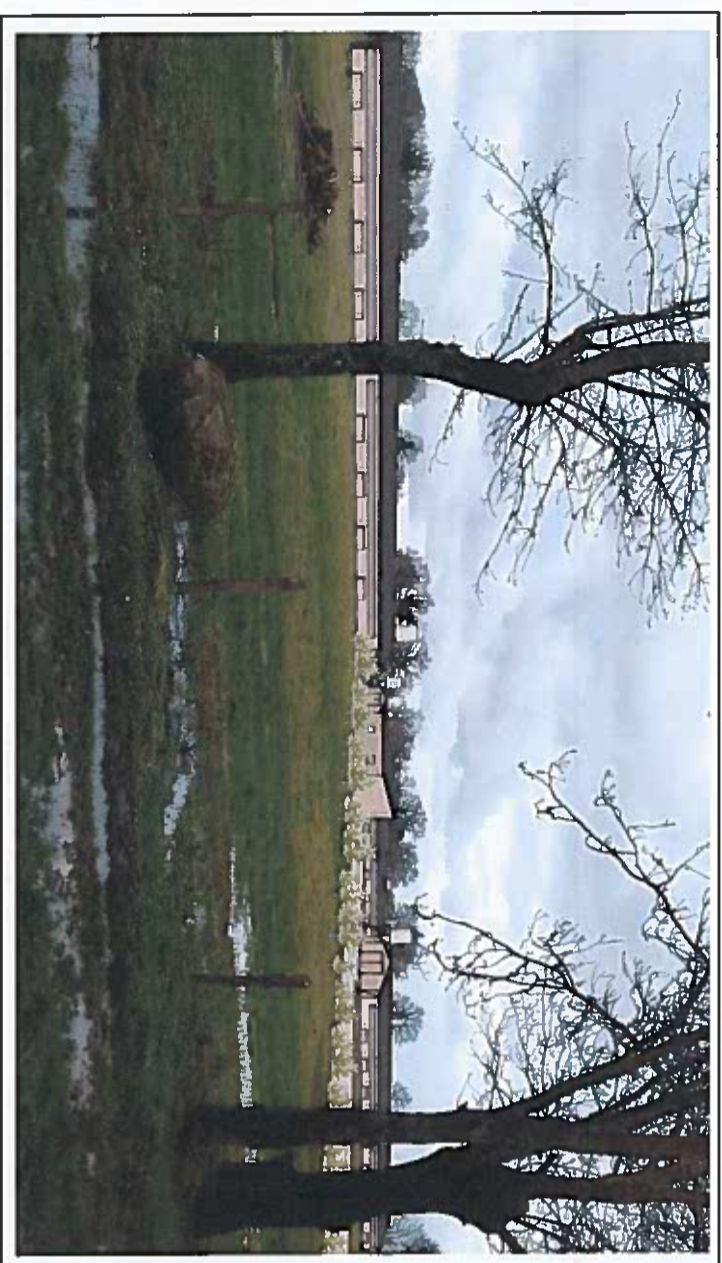
Une déclaration a été déposée en Préfecture. (cf. PC 25 en annexe).



PC 6 avant travaux



PC 6 après travaux



FLORIAN CHEVALLIER

OPE.COS.ENR.n°45 du 15/11/2013

MARS 2018



PC 7



PC 8



FLORIAN CHEVALLIER

OPE.COS.ENR.n°45 du 15/11/2013

MARS 2018